cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Vanessa Guillemette
https://www.cadre21.org/membres/270636bfa9d61fd7c415f10c

Date d'obtention : 2026-06-03 19:59:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

S'en tenir aux étapes de la Trousse.
1) Rencontrer l'élève qui dévoile et compléter la grille d'évaluation (nature de images et intentions). Confisquer le cellulaire au besoin.
2) Rencontrer l'élève instigateur, s'il s'agit d'un geste impulsif. Compléter la grille d'évaluation. Confisquer le cellulaire au besoin.
3) Rencontrer les élèves ayant reçus les images, s'il s'agit d'un geste impulsif. Compléter la grille d'évaluation. Confisquer le cellulaire au besoin.
4) Interpeler le service de police afin que la situation soit prise en charge.

** Si le geste semble malveillant, rencontrer les élèves impliqués et confisquer leur téléphone pour limiter la propagation des images.Interpeler rapidement de service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans tous les cas de dévoilement de partage de pornographie juvénile, il faut impliquer le service de police.
Si on suspecte un acte malveillant, on doit rencontrer le jeune instigateur, l'informer de la situation et des démarches entâmées et confisquer son téléphone, sans compléter de grille d'évaluation. Nous devons très rapidement interpeler le service de police.
Advenant le cas qu'il s'agit d'un geste impulsif, il faut rencontrer les élèves impliqués (instigateur, victime et etc.), compléter la grille d'évaluation, confisquer les téléphones et interpeler le service de police, afin que le policier scolaire s'assure d'effacer les images, de remettre les téléphones cellulaires et fasse la rencontre de sensibilisation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque le geste semble de nature malveillant, il semble délicat de rencontrer le jeune, de lui expliquer la situation et de lui confisquer son téléphone, en attendant que les policiers s'impliquent.
Un autre aspect est lorsque l'élève souhaite montrer les images à l'adulte pour le rassurer ou autres.

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org